## REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

## MINISTERE DE L'ELEVAGE



## MAURITANIENNE DES PRODUITS D'ELEVAGE - MPE





Commission de Passation des Marchés Publics CPMP/MPE

## AAON N°: 05/CPMP/MPE/2024 ACQUISITION DU MATERIEL D'EXPLOITATION DU PROJET DE CULTURE FOURRAGERE A NBEIKET LAHWACH (1 TRACTEUR, 1 CHARIOT TELESCOPIQUE ET 1 CAMION TRANSPORT DE FOURRAGE)

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan prévisionnel de Passation des Marchés de la MPE 2024, publié le 27 septembre 2024 sur le site de l'ARMP.
- 2. La Mauritanienne des Produits d'Elevage (MPE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché d'achat et livraison des matériels agricoles, délai ne dépassant pas deux (02) mois conformément au calendrier de livraison spécifié dans le DAO. Le lieu de livraison est Nema.
- 3. La Mauritanienne des Produits d'Elevage (MPE) sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels d'exploitation de culture fourragère en lot unique.
- 4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres National Ouvert.
- 5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions de loi n°2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi n° 210-044 du 22 juillet 2010 portant code des marchés publics.
- 6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du siège de la MPE à Nouakchott et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Not MDL 17 Rue Hamdy Ould Mouknass-Tevragh Zeina de 9 h à 16 h pendant les jours ouvrables à l'exception de vendredi dont l'horaire sera de 9h à 12 h GMT; TEL : 00 222 22 33 13 77; E-MAIL : <a href="mailto:cpmp@mpelevage.mr">cpmp@mpelevage.mr</a>.
- 7. Capacite technique et financière :



- O Prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique en ayant livré au cours des cinq (05) dernières années de façon satisfaisante un marché similaire en nature et en volume, dûment attesté par une structure publique ou parapublique.
- Fournir une attestation d'autofinancement ou une attestation d'une ligne de crédit délivrée par une banque dont le montant est égal au moins à trois millions d'ouguiyas (3 000 000 MRU).
- 8. Les matériels demandés sont :
  - Un (1) tracteur;
  - Un (1) chariot télescopique et
  - Un (1) Camion.
- 9. Voir le document d'Appel d'offres pour les spécifications détaillées.
- 10. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet auprès de la Mauritanienne des Produits d'Elevage (MPE), contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de trois mille Ouguiyas (3.000 MRU) par versement au Trésor Public exclusivement. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis, La copie de la quittance de paiement devra être jointe à l'offre.
- 11. Les offres devront être rédigées en langue arabe ou française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le jeudi 30/01/2025 à 15h00 heure de Nouakchott. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le jeudi 30/01/2025 à 15h00 heure de Nouakchott, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Commission de Passation des Marchés de la Mauritanienne des Produits d'Elevage (CPMP-MPE), Not MDL 17 Rue Hamdy Ould Mouknass-Tevragh Zeina.
- 12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille Ouguiyas (200 000 MRU) ou les montants équivalents dans une monnaie librement convertible (valide pendant une durée de 120 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

